



IMPORTANT !!!! MOBILITÉS

La campagne classique de mobilité vient de s'achever mais il y a la possibilité de présenter une **nouvelle demande dès le 25 juillet 2022** avec la reprise des **mobilités au fil de l'eau** pour une prise de fonction **entre le 1er septembre et le 1er octobre !** Pour votre mobilité, mettez toutes les chances de votre côté en préparant votre entretien.

Vous disposez de fiches et d'un simulateur pour l'entretien sur le lien suivant : <https://simulateur-entretiens.fonction-publique.gouv.fr/>

FO, REÇUE A L'ELYSÉE, A RAPPELÉ SES REVENDICATIONS ET SES PRIORITÉS

FO a répondu à l'invitation du président de la République pour rappeler ses revendications et ses priorités, le vendredi 10 juin 2022. Sans être dupe de la part de l'exécutif à la veille des élections législatives, FO s'inscrit dans un esprit de dialogue social effectif, fondé sur l'information et la consultation, à l'inverse d'une démarche qui viserait à associer ou instrumentaliser le syndicat à des décisions prises à l'avance. **FO a réaffirmé que la question de l'augmentation des salaires est une urgence absolue**, dans le contexte actuel d'accélération de l'inflation, ce qui doit passer par un coup de pouce au SMIC, **le relèvement de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique**, une réelle revalorisation des pensions de retraite.

FO a également réaffirmé son refus de tout recul de l'âge de départ à la retraite, invitant plutôt à travailler sur l'emploi, pour assurer à chacun **un vrai travail et un vrai salaire**, un emploi de qualité et mieux rémunéré, de l'entrée dans la vie active au moment du départ à la retraite, et de sortir les trop nombreux salariés confinés aux bas salaires, à temps partiel, aux contrats précaires, afin de permettre à la fois à tous et toutes de bénéficier d'une retraite décente et d'assurer dans le même temps le financement du système par répartition et de notre protection sociale collective.

INFO : TRAVAUX SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Des groupes de travail sont en cours au Ministère de l'intérieur pour aboutir à un accord télétravail qui prend en compte toutes les thématiques. **FO Préfectures et des services du MI y participe activement. Nos revendications** : Elargir l'éligibilité au télétravail, le volontariat, l'équipement, la fréquence, la protection des collègues (déconnexion, charge et temps de travail, égalité de traitement). **Autant de sujets que nous continuons de porter pour avancer !**

CONNAISSEZ-VOUS L'AFOC ?



C'est une association de consommateurs .
Vous y êtes affilié par votre adhésion FO !

Elle vous défend dans le cadre d'éventuels litiges auprès des professionnels et bailleurs. Ainsi, sur le site internet <https://www.afoc.net/>, vous trouverez les permanences locales et des modèles de lettre, des fiches pratiques. Rendez-vous sur la rubrique SOS AFOC en cas de litige avec un professionnel (compte bancaire débité, litiges avec votre propriétaire sur des charges indues par ex..). Vous pouvez également vous abonner à leur newsletter .



TESTS ELECTIONS PRO

DU 19 AU 22 JUILLET 2022

Départements tests 33, 35, 65, 987



-153 JOURS
AVANT LES
ELECTIONS
PROFESSIONNELLES



LES PROCHAINES REUNIONS NATIONALES :

- CAP N Attachés 6 juillet 2022
- CTM 11 juillet 2022

Bonnes vacances

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

FO PREFECTURES
ET DES SERVICES DU MINISTRE
DE L'INTERIEUR

11 rue des Saussaies
75008 PARIS
01-40-07-62-91